

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES RETRAITES ET DE LA SANTE AU TRAVAIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 février

SENSIBILISATION DES JEUNES AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Le secrétaire d'Etat chargé des Retraites et de la Santé au travail Laurent Pietraszewski a dévoilé aujourd'hui une campagne de sensibilisation conçue par l'INRS, opérateur de la CNAM en matière de prévention des risques professionnels, pour sensibiliser les jeunes au bon port des équipements de protection individuelle, dans le cadre d'un déplacement dans un centre de formation pour apprentis du

bâtiment à Brétigny-sur-Orge en présence de Stéphane Pimbert, directeur général de l'INRS.

Avec une fréquence des accidents du travail 2,5 fois plus importante chez les moins de 25 ans que pour l'ensemble des salariés, les jeunes sont particulièrement exposés.

Le 4e Plan santé au travail, qui fixe la feuille de route en matière de santé au travail pour les années 2021-2025, a fait de la prévention des accidents auprès des jeunes et des apprentis un objectif prioritaire.

Dans ce cadre, les efforts de formation et de sensibilisation à la santé et sécurité au travail, parmi lesquels le bon port des équipements de protection collective puis individuelle, sont renforcés.

L'INRS, à travers la nouvelle campagne de promotion des bons comportements lancée aujourd'hui, rappelle ainsi que, pour être efficaces, les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être adaptés et utilisés correctement :

- ne pas être endommagés.
- être correctement portés.
- ne pas être rapportés au domicile.
- n'être portés qu'une seule fois.
- être utilisés conformément aux indications figurant dans leur notice d'instructions et leur marquage.

Conçues pour les salariés, affichables dans les espaces de travail, ces 4 affiches peuvent également être apposées dans les Centres de formation des apprentis ou dans les établissements d'enseignement professionnel à destination des jeunes en formation initiale.

Laurent Pietraszewski a déclaré : « *Les jeunes ont moins conscience que les autres salariés des risques au travail, alors même que leur faible expérience les y expose davantage. Le 4e plan santé au travail que j'ai présenté en décembre dernier a pour objectif de mieux les sensibiliser aux gestes de santé et de sécurité en milieu professionnel. La campagne de sensibilisation lancée par l'INRS aujourd'hui contribue à cet objectif, en informant sur les bons comportements à adopter* ».

Pour consulter les affiches : www.inrs.fr/epi

**Secrétariat d'Etat chargé des Retraites
et de la santé au travail**

Cabinet de Laurent PIETRASZEWSKI

Tél : 01 49 55 31 79

Mél : communication-retraites@retraites.gouv.fr

127 rue de

Grenelle

75007 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)